

# DE ROUVIEGES AU DARDAILLON

---

JOURNAL MUNICIPAL DE BELARGA

**JUIN 2011**



## **TABLE DES MATIERES**

- EDITO du Maire .....	p. 3
- BUDGET DE LA COMMUNE .....	p. 4
- LES INVESTISSEMENTS 2011 .....	p. 5-6
- LE POINT SUR LE PUIITS EOLIEN ET SUR LA STEP .....	p. 7-8
- LA GUINGUETTE .....	p. 8
- LES NOUVELLES DE BELARGA .....	p. 8-9-10
- L'ACTUALITE DES ASSOCIATIONS .....	p. 10-11-12-13
- LES DECES .....	p. 13
- LES ARTISANS ET COMMERÇANTS .....	p. 14

## EDITO

Lorsqu'on s'apprête à « noircir » la page blanche de la vie de la commune on veut éviter de rabâcher, de tomber dans certaines répétitions au fil des bulletins municipaux.

Mais la communication publique est la communication qui tend à l'échange et au partage d'informations d'utilité publique, ainsi qu'au maintien du lien social.

Ainsi, savoir d'abord que le compte administratif de la commune laisse apparaître un excédent de 97 766 euros. L'état de nos finances est toujours satisfaisant.

Ensuite, comme déjà indiqué dans le bulletin de mai 2010, le désengagement de l'Etat dans plusieurs secteurs, et notamment celui de l'urbanisme, nous oblige à faire appel à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault qui va créer un service de traitement des dossiers d'urbanisme. Mais cela aura forcément un coût pour la commune.

Au secrétariat de mairie nous continuerons d'instruire les dossiers simples : déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis de démolir, certificat de conformité. Les dossiers plus complexes comme : permis de construire, permis d'aménager et permis de lotir seront gérés par le service urbanisme de la Communauté de Commune de la Vallée de l'Hérault car ces « démarches » demandent souvent des vérifications longues et fastidieuses. Si nous gérons tout cela en mairie il faudrait sans aucun doute embaucher un employé supplémentaire et c'est aujourd'hui très largement au dessus de nos moyens communaux.

J'en profite par ailleurs pour vous dire que l'activité sans cesse croissante au secrétariat de mairie nous a amené à revoir les horaires d'ouvertures au public, non pour vous pénaliser mais afin d'optimiser les plages d'accueil le matin en préservant du temps aux dossiers plus lourds gérés l'après-midi pendant la fermeture de la mairie. Le secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin de 8h30 à 12h15. Vous avez aussi la possibilité de passer par le site internet pour vos demandes (voir article sur le site plus loin dans le bulletin municipal).

Dans notre village qui se développe, la sagesse a toujours primé : faire selon nos moyens, aidé en cela par les participations financières du Conseil Général, du Conseil Régional et de l'Etat.

Or, celles-ci (et notamment celles de l'Etat) diminuent au fil des ans, le Conseil Général et le Conseil Régional, contraints et forcés par la réforme des collectivités territoriales ne pourront plus nous soutenir autant que par le passé.

Depuis 1983, année de ma 1<sup>ère</sup> élection à la tête de la commune de BELARGA, les taux d'imposition n'ont pas bougé : durant mes trois premiers mandats de 1983 à 2001, le seul changement fut une baisse volontaire du taux du Foncier non bâti qui reste, malgré tout, élevé.

De 2001 à 2008, le Conseil Municipal mené par Françoise MARTIN a poursuivi cette politique.

Pourra-t-on tenir encore longtemps sans augmenter la participation des Bélarganais ?

En tout cas, bel été à toutes et à tous (il semble qu'il soit un peu en avance !)

Le Maire  
Jean-Claude MARC

Depuis 2008, le Conseil Municipal mène une politique de mise à niveau de la voirie, souvent en mauvais état. Cette politique se poursuit avec le chemin des Condamines. Nous essayons au maximum de rendre le cadre de vie des Bélarganais le plus agréable possible : l'aménagement du quai Font Pétourle en est un autre exemple.

Je voudrai demander une contre-partie : lors de déclaration préalable pour les constructions de clôtures, lors de permis de construire, il est bien précisé à chaque fois l'enduit qui doit recouvrir ces murs de clôture. Or, il existe encore de nombreuses clôtures non enduites (le délai légal est d'un an après la construction). Il est certain que l'on fait souvent avec ses moyens...et puis, on s'habitue à ces murs aux agglos pourtant trop visibles.

Le souhait du Conseil Municipal, pour que chacun apporte sa « pierre » à l'embellissement du village, est de voir à l'avenir ces agglos disparaître sous une couche d'enduit.

Merci de votre concours.

## LE BUDGET DE LA COMMUNE

### Vote des taux d'imposition

Comme chaque année le Conseil Municipal a, lors de la séance du 22 avril 2011, suivi à l'unanimité, la proposition du maire de ne pas augmenter les taux communaux.

A titre d'information voici les taux moyens de 2010 (et entre parenthèse les taux de 2009)

Au niveau :	National	Départemental	Bélarga
Taxe habitation	23.54 (14.97)	28.87 (18.32)	10.35 (sans changement)
Taxe foncier (bâti)	19.67 (19.32)	26.91 (26.73)	16.50 (sans changement)
Taxe foncier (non bâti)	48.18 (45.50)	82.27 (77.62)	83.35 (sans changement)

A la lecture des différents chiffres des 3 taxes, au niveau national et départemental, on constate une augmentation très importante d'une année à l'autre notamment pour la moyenne départementale de la taxe d'habitation. Les taux de BELARGA n'ont pas bougé.

### Vote des documents comptables

Pour la réunion du Conseil Municipal du 22 avril 2011 les documents comptables de l'année 2010 et les prévisions budgétaires de 2011 ont été remis à tous les Conseillers.

#### COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif 2010 de la commune est conforme au compte de gestion du Trésorier Percepteur de Clermont l'Hérault.

Ces deux comptes font apparaître un excédent de 29 383 € en fonctionnement et un excédent de 68 483 € en investissement, soit un excédent cumulé de 97 766 € pour l'année 2011.

Résultats votés à l'unanimité

#### PRESENTATION GENERALE DU BUDGET :

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Section de fonctionnement :	303 389.00€	303 389.00 €
Section d'investissement :	402 585.00 €	402 585.00 €
<b><u>TOTAL DU BUDGET :</u></b>	<b>705 974.00 €</b>	<b>705 974.00 €</b>

Le principe général de l'équilibre budgétaire est respecté comme il se doit.

**Vote du budget:** Le budget a été approuvé et voté à l'unanimité des 9 Conseillers municipaux.

Monique FLORES

# INVESTISSEMENTS PREVUS AU BUDGET 2011

## LA REQUALIFICATION DU QUAI FONT PETOURLE

Notre village a des atouts assez exceptionnels de par sa proximité avec le fleuve Hérault : la pansière et la retenue d'eau, la plage, le bois.

Le Quai Font Pétourle, ainsi qu'en a décidé le Conseil Municipal, va devenir un véritable balcon sur l'Hérault, d'une grande qualité environnementale (débarassé de tous les véhicules qui l'encombrent).

Toutes les personnes intéressées par le projet pourront assister à sa présentation lors de la réunion publique qui aura lieu le 23 juin 2011 à 18 h à la salle des fêtes de BELARGA.

C'est un investissement très conséquent comme le plan de financement ci-joint le montre.

Tous ces chiffres sont des prévisions, dans la mesure où les appels d'offres des entreprises ne sont pas encore lancés. On peut légitimement espérer que la concurrence aidant, le coût sera moins élevé.

Les recettes attendues sont aussi des prévisions : les demandes de subvention ont été adressées à tous les services correspondants : on peut craindre, compte tenu de la réponse des collectivités territoriales, des aides moins importantes puisque les budgets des organismes sollicités sont à la baisse, notamment au niveau de l'Etat ; exemple l'ancienne D.G.E (Dotation Globale d'Équipement) et l'ancienne D.D.R (Dotation de Développement Rurale) ont été concentrées en une seule dotation : la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux avec un budget moindre.

Commune de Bélarga			Communauté de Communes Vallée de l'Hérault		
Plan de financement prévisionnel Requalification du quai de Font Pétourle - commune de Bélarga					
DEPENSES			RECETTES		
POSTES	MONTANT (HT)	TAUX	FINANCEURS	MONTANT (HT)	TAUX
Maîtrise d'œuvre	7 654,50 €	4%	Conseil général de l'Hérault	30 500,00 €	16%
Travaux	173 017,00 €	94%	Conseil régional Languedoc Roussillon	55 000,00 €	30%
Frais annexes	4 328,50 €	2%	Etat - DETR 2011	58 300,00 €	32%
			Hérault énergie	4 200,00 €	2%
			<b>PART FINANCEURS</b>	<b>148 000,00 €</b>	<b>80%</b>
			<b>PART COMMUNE</b>	<b>37 000,00 €</b>	<b>20%</b>
<b>TOTAL HT</b>	<b>185 000,00 €</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>185 000,00 €</b>	<b>100%</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>221 260,00 €</b>		<b>TOTAL TTC</b>	<b>221 260,00 €</b>	

## **AMENAGEMENT DU CHEMIN DES CONDAMINES :**

Le 18 mai 2011, les premiers coups de pelle ont été donnés pour réaliser le busage du fossé peu à peu encombré par la terre.

Le chemin va devenir une véritable rue, plus large que l'existant, avec un revêtement (enrobé) tout neuf.

Le Lotissement CAPELLI qui va naître après les vendanges ne pourra déboucher sur ce chemin ; les nouveaux habitants pourront rentrer dans le lotissement par le chemin des Condamines, mais devront en sortir par la RD 131, route de Plaissan.

Nous profitons des travaux réalisés par l'entreprise TPSO (la mieux disante des six entreprises ayant souscrit à l'appel d'offres) sur la partie du Chemin des Condamines intégré au P.O.S. pour boucler le tour du Pioch.

Depuis la mise à sens unique d'une partie du chemin des Cares (pas toujours respectée, aux risques et périls des contrevenants), pour les riverains, il fallait sortir par les lotissements Micocouliers et Arbousiers ou bien poursuivre par le chemin des Cares pour rejoindre le chemin des Condamines. Mais cette partie de chemin était très dégradée. Elle sera donc rectifiée par un reprofilage et grave émulsion et la réalisation d'un bicouche.

Il sera demandé aux viticulteurs riverains de respecter cet aménagement coûteux lors des travaux de la vigne.

L'aménagement du chemin des Condamines dans son intégralité s'élève à 60 215 € TTC, avec les subventions déjà notifiées de 16 091 € du Conseil Général et de 13 792 € du Conseil Régional.

## **ECLAIRAGE PUBLIC DU CHEMIN DES CONDAMINES**

Les 5 candélabres de cette voie ne correspondent plus aux critères actuels, ils sont « accusés » d'être démodés, d'éclairer les étoiles, en un mot, d'être énergivores. Une subvention a été demandée à Hérault Energies pour ces remplacements estimés à 10 000 € environ.

Le modèle retenu est le même que celui des candélabres de la traverse de BELARGA mais d'un format inférieur. C'est d'ailleurs ce modèle qui est imposé aux deux lotissements (même si le prix est beaucoup plus élevé que d'autres modèles), ceci afin d'uniformiser sur la commune notre éclairage public.

## **ACHAT DE MATERIEL**

- Nous faisons appel chaque année à une entreprise privée pour débroussailler les chemins (une seule fois) pour un coût de 1 500 €. Il est apparu au Conseil Municipal qu'investir dans un tracteur et une éparreuse serait un investissement intéressant et permettrait un nettoyage plus fréquent de nos chemins.

Notre vieux tracteur n'était pas pourvu de prise de force et a été vendu au prix de 1 500 €. Nous avons peut-être trouvé le tracteur adéquat.

- Une commande de 10 tables de 2,20 x 80 cm avec bancs assortis (ensembles dits de réception) a été faite pour remplacer le matériel précédent (plateaux et bancs inconfortables).

## **MUR DE LA SALLE DES FETES**

Pour couper court à toute interprétation infondée, voici la vérité concernant le mur séparant le terrain de la salle des fêtes et la propriété de Mme et M. FIEVET.

Ce sont eux, qui après une demande et une déclaration de travaux préalable ont réalisé à leurs frais, ce mur qui leur permet plus d'intimité.

Nous avons prévu de faire réaliser, par Jérôme ALLINGRY, l'employé communal, un enduit simple pour masquer les agglomérés côté espace public. Une proposition de prix de l'entreprise KSIKSOU à 700 € HT (avec deux couches d'enduit) nous a fait changer d'avis, et cette entreprise a donc fait le travail.

C'est alors que Mme et M. FIEVET ont souhaité faire réaliser l'enduit du mur privé en profitant de la présence, sur place du façadier. C'est une affaire privée dans tous les sens du terme.

La commune n'a bien sur réglé que la partie lui incombant soit donc 700 € HT, prix extrêmement modique, il faut en convenir.

Dans la foulée, la présence de l'entreprise KSIKSOU dans nos murs a provoqué des travaux sur de nombreux murs de clôture, on ne peut que s'en féliciter.

## LE POINT SUR LE PUIITS EOLIEN

La restauration du puits éolien de Bélarga fait partie du plan de restauration du patrimoine bâtiment public de la Communauté des Communes de la Vallée de l'Hérault.

Les travaux sont donc à la charge de la CCVH et de la Fondation du Patrimoine à laquelle beaucoup de Bélarganais ont souscrit. A la charge de notre commune, l'alimentation en énergie électrique pour l'éclairage.

A ce jour, les travaux sont terminés à l'exception de l'alimentation électrique.



A la faveur d'une plongée dans le puits, par des plongeurs professionnels (ils ont ramené les photos ci-contre), nous avons découvert que la nappe phréatique qui ravitaille le puits est totalement indépendante du fleuve.



Au moment des photos, le fleuve était jaune rougeâtre à cause d'une crue ; l'eau du puits verte et transparente et de bonne qualité : une excellente nouvelle... vite ternie par le fait que lorsque nous avons mis la pompe en route, nous nous sommes rapidement aperçus (2 heures après) que le puits se vidait. La nappe phréatique a du beaucoup baisser par suite des années sèches et ne pourra donc pas subvenir aux besoins d'arrosage pour le moment présent.

Certains jours, on peut voir tourner la roue de l'éolienne ; c'est avant tout un symbole pour les amoureux de Bélarga et les nostalgiques du temps passé.

## STEP

Bientôt un an que la station d'épuration est opérationnelle.

Son rythme de fonctionnement optimum dut être atteint cet été. En effet les roseaux seront à ce moment là, à leur taille adulte et pourront ainsi remplir pleinement leur fonction.

Ceux qui sont intéressés par le process de la station peuvent interroger le site internet sur Bélarga ou le SIVU Bélarga/Campagnan où des explications complètes sont proposées.

Une journée portes ouvertes sera proposée le jeudi 23 juin 2011. Les détails seront présentés aux habitants de BELARGA sur le déroulement de la journée.

Les écoliers du regroupement pédagogique Bélarga/Tressan auront peut-être une journée rien que pour eux, en fonction des disponibilités des Directeurs et Professeurs des écoles.

En souhaitant un bon fonctionnement de cette station et à un coût raisonnable !

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Salvador DIAZ

## LA GUINGUETTE DE BELARGA : LE MOULIN D'EAU

Nous souhaitons la bienvenue à Nathalie SEBAN et à Laurent DHUY qui reprennent la location au bord de l'Hérault (partie de l'ancien Camping municipal).

Une convention a été officiellement signée entre Nathalie, Laurent et la Mairie : la location s'élève à 3400 € charges comprises pour l'été 2011.

Cette Guinguette fait commerce d'une petite restauration, de boissons fraîches, de crêpes, etc ... de 12H00 à 21H30 tous les jours (uniquement des salades à midi).

Nous avons pu constater leurs efforts pour aménager ce joli coin de verdure. Ils devront respecter la tranquillité des riverains lors des soirées.

L'ouverture est effective depuis la fin du mois de mai. Gageons que le sympathique couple saura nous faire apprécier sa cuisine simple (salades et grillades cuites au ceps de vigne) et souhaitons leur bon vent !

## LES NOUVELLES DE BELARGA

### AUTOUR DE L'ECOLE



Le mardi 12 avril, le village a été envahi par une joyeuse cohorte d'insectes, d'animaux de la savane, de chinois.

Après un tour dans le village en passant par le lotissement, sous une pluie de confetti, Monsieur Carnaval,



responsable de toutes les mauvaises notes de l'année, a été brûlé.

Ensuite, le goûter a été servi devant la salle des fêtes. Un bel après-midi de rires et d'amusements pour les enfants.

Merci aux maitres qui ont travaillé à la réussite de ce joyeux carnaval.

Roberte JULIEN



## **LA FETE DE L'ECOLE**

Le samedi 18 juin la fête du regroupement pédagogique aura lieu à Tressan salle de la distillerie. Le matin de 10 h à 12 h exposition des travaux d'enfants. L'après-midi de 16 h à 18 h, jeux traditionnels en bois, buvette, gâteaux, tirage de la tombola. Le soir un couscous préparé par les parents vous sera servi si vous l'avez commandé. Ambiance bon enfant garantie.

## **BIBLIOTHEQUE**

Le 8 avril dernier, les enfants du cours élémentaire 2<sup>ème</sup> année ont eu la chance de passer un après-midi à la bibliothèque en compagnie de Heidi JACQUEMOND, illustratrice de l'ouvrage « le journal d'Anatole Frot en Mongolie », dans le cadre du prix LES INCORRUPTIBLES, qui est décerné par les jeunes lecteurs.

Le 17 mai, les classes de CP, CE1 et CE2 de BELARGA ont participé au vote national organisé dans cette même bibliothèque, afin de faire connaître leurs préférences parmi les 5 ouvrages qui leur étaient respectivement proposés.

Il s'avère que cette animation, qui a duré tout au long de l'année scolaire, a été appréciée de l'ensemble des jeunes élèves et nous envisageons de reconduire l'opération l'année prochaine.

Thérèse FIEVET et Marie-France DIAZ

## **BELARGA SE MET A L'HEURE DE LA COMMUNICATION WEB**

[www.ville-belarga.fr](http://www.ville-belarga.fr), nouveau site officiel de la commune propose en ligne, l'histoire du village, un diaporama des ruelles et des sites, en quelques clics :

- la liste des associations et des commerçants ou artisans de Bélarga .
- les informations utiles pour les diverses démarches administratives.
- les bulletins municipaux
- les comptes-rendus des réunions du conseil municipal.

Ne manquez pas la visite de la nouvelle station d'assainissement par le lien : [SIVU assainissement](#) (en bas à gauche de la page d'accueil)

Vous souhaitez communiquer une manifestation ? votre activité professionnelle ? des photos ? des suggestions ?

[Contactez- nous par notre formulaire](#)

Jean-Paul ALCARAZ

## **MAISON MEDICALE DE GARDE**

Après des longues négociations, le projet de l'accès à la Permanence des soins (PDS) concrétisé par la Maison Médicale de Garde de Clermont l'Hérault voit le jour. Ce projet, porté par une association de médecins généralistes en collaboration avec le CAPS de Lodève, concernera les quatre secteurs du Pays Cœur d'Hérault. Nous nous en réjouissons, et vous donnerons plus d'informations sur le lieu et les moyens de les contacter.

Monique FLORES

## **FÊTE NATIONALE**

L'été approche et donc les fêtes du 13 et 14 juillet. Nous vous remettrons bientôt la note d'information et le questionnaire de réservation. Sachez déjà que cette année nous vous proposons de fêter le 13 juillet autour d'un aligot/saucisse aveyronnais.

Monique FLORES

## **REMERCIEMENTS**

a- Nous souhaitons remercier chaleureusement M. et Mme FROST résidant rue de la Faucille à Bélarga, qui très choqués par la noyade d'un vacancier l'an dernier, ont fait une collecte lors du mariage de leur fille afin d'offrir au village une bouée de sauvetage. Ils l'ont achetée en Angleterre et apportée à Bélarga. Nous l'avons, en accord avec M. et Mme TAYLOR, fixée sur le mur de l'ancienne usine près de la pansière.

Hélas nous déplorons le vol de cette bouée dans les jours qui ont suivi sa pose, cette bouée aurait peut être pu sauver quelqu'un en difficulté dans l'Hérault, nous savons tous que le fleuve peut être dangereux ! Voilà encore un acte stupide et très décevant pour les généreux donateurs.

b- Nos remerciements vont aussi à M. et Mme GREEN LEWIS résidant rue de l'Eglise à Bélarga pour avoir fait don à la mairie d'un stock important de fournitures de bureau dont ils n'avaient plus l'utilité et qui nous rend bien service.

Monique FLORES

## **PROPRETE DU VILLAGE**

Comme vous avez pu le constater nous faisons le maximum pour garder notre village propre, et pour cela nous avons engagé une employée supplémentaire 8 heures par semaine.

Nos efforts, hélas, sont bien compromis par la présence de déjections de chiens dans les rues du village.

Si certains propriétaires font l'effort de conduire leur chien au bord de l'Hérault, d'autres se contentent de leur ouvrir la porte de la maison sans se soucier de savoir où ils vont faire leur besoins.

Nous avons bien pensé mettre des sacs spéciaux à la disposition des propriétaires de chiens encore faut il que ceux-ci accompagnent leur animal.

Un effort est demandé aux propriétaires de chiens.

## **LES NOUVELLES DU BUS BELARGA/MONTPELLIER**

Les réponses au questionnaire concernant le bus ont été nombreuses, ce qui démontre un besoin pour certains habitants du village. Ces réponses ont été transmises, conjointement avec celles de TRESSAN, PLAISSAN, VENDEMIAN, AUMELAS, au Conseiller Général.

La réponse reçue à ce jour est assez floue, peut être aurons nous une navette jusqu'à GIGNAC pour MONTPELLIER, mais pas avant 2015...

En attendant il existe un service de bus car qui passe à CAMPAGNAN et va à MONTPELLIER via VILLEVEYRAC.

Pour cela téléphonez au 04 67 90 48 48 un minibus viendra vous chercher vers 13 h pour vous conduire à CAMPAGNAN (durée du trajet : une bonne heure) jusqu'à la station de tramway SAINT JEAN DE VEDAS, pour le retour le bus part de la station de tramway SAINT JEAN LE SEC, le dernier départ est à 18 heures. Toutes ces informations vous seront précisées en téléphonant.

Monique FLORES

## **L'ACTUALITE DES ASSOCIATIONS**

### **LA SOPHIE BELARGANAISE PETANQUE**

La saison 2011 a commencé dans une bonne ambiance et avec de belles performances sportives.

Le samedi 26 mars et dimanche 27 au Pouget, Laurent CADET, Mickaël DAUVEGIS et Jacques JAMMES devenaient en tripléte vice champions du secteur des Trois Fontaines. Les pétanqueurs se sont réunis le 21 mai pour fêter leur performance, le Maire, Jean-Claude MARC, était présent à cette cérémonie

associative du village et la soirée s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale autour d'un repas.

Le club est engagé dans le championnat des clubs de l'Hérault en division 1. Le vendredi 27 mai, nous avons reçu les villages de Roujan, Saint Thibéry, Clermont l'Hérault et La Vacquerie.

Nous sommes à ce jour premier au challenge inter village et nous allons essayer de le remporter pour la troisième année consécutive, ce qui nous permettrait de conserver le trophée définitivement à Bêlarga.

Le challenge des 55 ans et plus se joue du 30 mars au 22 juin tous les mercredis. 119 joueuses et joueurs étaient présents dans notre village le 11 mai.

Le 11 juin, nous organisons un repas ouvert à toutes et à tous avec brasucade de moules et mouton à la broche, des affiches seront placées à l'épicerie et à la poste pour inviter les habitants à s'inscrire.

Le lendemain 12 juin, le deuxième challenge Didier CADET, hommage à un ami et grand joueur, se déroulera autour de la salle des rencontres, nous espérons une belle journée.

Le 14 juillet, nous serons sur le terrain pour faire jouer les bêlarganaises et bêlarganais qui le souhaiteront.

Nous terminerons la saison par un concours départemental le 10 septembre.

En ce début d'année 2011, nous félicitons Messieurs Marc ANTONI et Jean-Paul CARRIERE qui ont reçu des mains de M. MOUILLAS vice président de la fédération départementale de pétanque la médaille de bronze de la fédération française de pétanque et jeu provençal.

La saison 2011 est aussi bien remplie que les précédentes.

Nous souhaitons aux bêlarganaises et bêlarganais de passer un très bel été.

Le Président et le Bureau

### **LES SENIORS DE LA VALLE DOREE CŒUR D'HERAULT**

Evasion...escapade...échange... L'ensemble relié par : amitié, vous trouverez là, le cocktail le plus audacieux, pour réunir les 30 séniors de notre village, qui, partagent ces moments heureux avec d'autres séniors des villages voisins formant une bien agréable famille, épargnant très souvent l'amertume de la solitude au quotidien.

L'évasion, au sein des départements proches du nôtre.

Escapade, au centre de notre département, pour découvrir avec plaisir, une curiosité, tel bâtiment, tel hôtel particulier rénové, l'exemple le plus marquant étant : le magnifique hôtel Sabatier d'Espeyran et le superbe domaine d'ô, qui tout au long de l'année œuvre pour de multiples spectacles, l'organisation reçoit les séniors pour les Folies d'ô, connaissance de monde-cinéma-conférences, l'aspect culturel est toujours présent.

Echange(s), le mot le plus exploité de notre association, probablement le but essentiel de tout milieu associatif, porter aux autres nos connaissances façon heureuse de créer le lien sympathique à l'autre.

Jean-Luc LARGUEZE

### **LA CANDAURADE**

Le 9 mars 2011 à Bêlarga, salle des rencontres, prêtée gracieusement par la municipalité, la Candaurade a eu son après-midi récréative annuelle.

La centaine d'invités parmi lesquels, M. SOTO Maire de Paulhan, M. DEJEAN Maire de Campagnan, Mme FLORES et M. ALCARAZ, représentant le conseil municipal de Bêlarga et M. CHAINROT Président départemental de la Fédération de pêche ont applaudi chaleureusement les chants interprétés par les choristes, sous la direction du chef de chœur Hugo VANDAMME, Messieurs les maires d'Aspiran, de Tressan et de Bêlarga étaient retenus par leurs obligations.

Le repas, préparé par les cuisiniers David et José, a été apprécié de tous. Messieurs Jean-Paul CARRIERE et Jean-Marie GELLIDA respectivement Présidents des sociétés de pétanque et de pêche ont

permis l'organisation de cette journée. Qu'ils en soient remerciés. Grace à la disponibilité de tous les bénévoles, cet après-midi fut une réussite.

L'ambiance amicale et conviviale émanant de cette fête est la meilleure récompense pour l'organisateur, Philippe SALAS.

Merci à tous,  
Une choriste

### **LE JUDO CLUB DE BELARGA**

Depuis le début de l'année, une bonne vingtaine d'enfants suivent les cours de Judo enseignés par M. Pierre BOULAND.



Les cours se déroulent à la salle des rencontres, transformée pour l'occasion, en dojo, tous les mardis en fin d'après-midi. Les enfants sont répartis en deux groupes : Un groupe de baby-judo pour les enfants âgés de 4 à 5 ans, de 17h45 à 18h30 et un autre groupe pour les enfants âgés de plus de 6 ans de 18H30 à 19H30.

Malgré un début d'activité en cours d'année scolaire, les enfants commencent à bien maîtriser les différentes techniques d'immobilisation ainsi que les chutes (avant et arrière) et les règles de respect, de discipline et d'écoute inhérentes à ce sport. Nous sommes ravis de voir le plaisir et l'assiduité des enfants qui y participent.



Nous souhaitons également remercier très chaleureusement M. SINGLA qui, par le biais de son entreprise TERRA SOLIS, lotisseur de terrains à vendre à BELARGA nous a offert, pour soutenir la création de ce club, 10 tatamis neufs d'une valeur de plus de 1000 €. Nous saluons la démarche spontanée de M. SINGLA qui, par ce geste, a souhaité participer

aux activités du village.

Nous vous invitons à venir assister, le 18 juin prochain à partir de 14H30, à la salle des rencontres, à la remise des diplômes des petits judokas. Ce moment sera l'occasion pour vous, autour d'un verre de l'amitié, de pouvoir découvrir ce sport et le faire découvrir à vos enfants qui pourront s'ils le souhaitent le pratiquer dès la rentrée prochaine.

Cécile LANGREE

### **COMITES DES FETES**

C'est avec regret que je vous informe que le comité des fêtes n'organisera pas de manifestations cette année, en effet le nombre de bonnes volontés étant restreint, et l'organisation de journées ou soirées événementielles nécessitant une charge importante de travail le jour J ainsi qu'en amont et en aval, les tâches reposaient toujours sur les mêmes épaules.

Nous reprendrons peut-être notre activité dans quelques mois à condition que de bonnes volontés bénévoles se fassent connaître.

Dans cette éventualité nous organiserons une Assemblée Générale de façon à mettre en place une nouvelle équipe.

Thérèse FIEVET

## **ACTIVITES PAROISSIALES**

L'année 2011 est pour les chrétiens l'année de la famille. La famille est le lieu de l'acquisition, d'une transformation intérieure, de la formation de la personne et de son rapport au monde. Malgré ses fragilités, elle reste ce lieu d'apprentissage, de la confiance et de la construction de soi.

Voici quelques semaines à Rome sur la place Saint Pierre et devant les écrans de télévision ce sont des millions de chrétiens qui ont suivi avec émotion la béatification du Pape Jean-Paul II. Il fut un grand maître spirituel. Son humilité, sa délicatesse, sa chaleur humaine nous ont toujours séduits, elles expliquent la reconnaissance qui lui a été témoignée.

Sur le plan local après la fête de la Pentecôte, le 12 juin, deux dates à retenir : le concert donné par le trio du nouveau monde avec au programme « Gemmail » œuvre en création mondiale en présence du compositeur canadien Gilles Bellemare le 10 Juin en l'église de Saint-Pargoire et le Festival Arc en Ciel qui se déroulera cette année à Campagnan le Dimanche 3 Juillet.

Après ces deux points d'orgues arrivera le temps des vacances une détente pour beaucoup, une respiration pour vos enfants pour lesquels nous prions afin qu'ils s'éveillent à la beauté, à l'intériorité, à la véritable liberté intérieure.

A tous bonne période estivale

Francis CUNY

## **DECES**

Durant ces dernières semaines, nous avons pu déplorer deux décès

Au mois d'Avril, André SAGNIER nous quittait après une courte maladie. Il était le fils de ... mort pour la France en Mai 1940 et de Marcelle, que tous les vieux bélarganais ont connue car elle a, après la mort de son mari, occupait le poste de gérante de l'Agence Postale durant de longues années. A sa veuve Paulette, nous renouvelons nos très sincères condoléances.

Au début du mois de Mai, Mme Elise FOURNIER, la doyenne de notre village s'éteignait doucement. Elle était la veuve de Denis FOURNIER, une grande figure de Bélarga. Elle allait avoir 100 ans ce 19 Mai. Nous étions nombreux à espérer pouvoir lui témoigner notre affection – nous pensions organiser une petite fête en l'honneur de notre centenaire.

Malgré les soins très attentifs de sa fille Marie-Claude, Elise FOURNIER, souffrante et épuisée n'a pu tenir jusqu'à cette date. A Marie-Claude, nous renouvelons nos plus sincères condoléances.

En dernière heure, il nous faut rajouter à ce triste bilan, le décès de Marie GAL qui ne vivait plus à Bélarga depuis plusieurs années. A ses trois enfants, Angélique, Valériane et Jean-Marie nous présentons nos condoléances attristées.



## LES ARTISANS ET COMMERÇANTS

<b>EPIKERIE</b> Michel et Joséphine	04.67.25.26.70	Place de la République - 34230 BELARGA
<b>RESTAURATION</b> "Chez Mamie"	04.67.25.34.05	34 avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
<b>TRAITEUR</b> Vatou Traiteur	04.67.25.10.03	13 rue du Barry - 34230 BELARGA
<b>CHAMBRES D'HOTES</b> M. et Mme RIBOUX	04.67.25.36.19	Le moulin de Bélarga - 34230 BELARGA
<b>VIGNERONS PRODUCTEURS</b> Domaine de la Gineste	04.67.25.22.77	3 rue des Ecoles - 34230 BELARGA
Domaine des 4 amours	04.67.24.60.89	8 route de Plaisan - 34230 BELARGA
<b>VENTE DE MIEL ET HUILE D'OLIVE DE BELARGA</b> M. CAZOTTES	04.67.25.07.40	2 rue des Ecoles - 34230 BELARGA
<b>CAVE COOPERATIVE</b> Clochers et terroirs	- 04.67.96.72.36	Route de Plaisan - 34230 PUILACHER
<b>DOMICIL' SERVICES</b> M. COMBAL David	<a href="mailto:domicilservices@aliceadsl.fr">domicilservices@aliceadsl.fr</a> 06.86.32.24.88	Multi services : bricolage, jardinage, course, taxis colis...) Lot. Les micocouliers- 3 ch. Des Cares-34230 BELARGA
<b>ELECTRICITE</b> M. FILLIETTE	04.67.25.29.31	Route de Plaisan - 34230 BELARGA
<b>MACONNERIE</b> M. CANO David	04.67.25.32.31	Chemin des Condamines - 34230 BELARGA
M. IMOUGAR Hssain	04.99.57.07.18	Lot. des Arbousiers - 34230 BELARGA
M. PARDAL José	08.75.90.06.07	4 rue du Porche - 34230 BELARGA
<b>FERRONNERIE</b> M. FEUVRIER	04.67.42.75.38 <a href="mailto:ferroneriesaintjean@wanadoo.fr">ferroneriesaintjean@wanadoo.fr</a>	Lot. les Micocouliers - Ch. des Cares - 34230 BELARGA
<b>PLOMBERIE</b> ANTONI'EAU	04.67.89.59.61	Lot. les Arbousiers - 34230 BELARGA
<b>PLAQUISTE</b> M. BYACHE	06.15.50.87.31	4 avenue du Télon - 34230 BELARGA
<b>STE DE NETTOYAGE</b> VINCENT ET ERIC	04.67.89.67.20	19 avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
<b>SELLERIE</b> M. COMBELLES	06.21.95.61.85	44 avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA